

DECRET N° 2015-359 DU 15 JUIN 2015

portant nomination de Monsieur **Mounirou Alabi GBADAMASSI** en qualité de Ministre Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Beijing en République Populaire de Chine.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement de la République du Bénin ;
- Vu** le décret n°2012-196 du 03 juillet 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur ;
- Vu** le décret n°2014-337 du 30 mai 2014 portant rémunérations, indemnités et avantages matériels divers alloués aux Agents de l'Etat en service dans les représentations diplomatiques et consulaires de la République du Bénin ;
- Sur** proposition du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 mars 2015,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Monsieur **Mounirou Alabi GBADAMASSI** est nommé Ministre Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Beijing, en République Populaire de Chine, à titre de régularisation pour la période du 2 janvier 2013 au 30 juin 2014.

Article 2 : Dans ses fonctions, Monsieur Mounirou Alabi GBADAMASSI bénéficiera du traitement attaché à son grade auquel s'ajouteront les indemnités et avantages matériels divers définis par le décret n°2014-337 du 30 mai 2014, portant rémunérations, indemnités et avantages matériels divers alloués aux Agents de

l'Etat en service dans les représentations diplomatiques et consulaires de la République du Bénin.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 15 juin 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et des Programmes de
Dénationalisation,

Le Ministre des Affaires Etrangères,
de l'Intégration Africaine, de
la Francophonie et des Béninois de
l'Extérieur,



Komi KOUTCHE



Nassirou BAKO ARIFARI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HAAC 2 HCJ 2 MAEIAFBE 2 MEFPD 2 autres Ministères 25 SGG 4
DGBM-DCF-DGTCP6DGID 6 DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3
UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 1 JORB 1.

